



GroupeSOS
Solidarités

Rapport annuel- [année 2023]

Association La Boisnière

CS 10067

37 110 CHATEAU-RENAULT

Sommaire

Groupe SOS Solidarités.....	3
L'ASSOCIATION	3
NOS ENGAGEMENTS	5
ASSOCIATION LA BOISNIERE.....	7
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE.....	11
ACTIVITES, PROJETS ET FONCTIONNEMENT	12
RESSOURCES HUMAINES.....	14

01 Groupe SOS Solidarités L'ASSOCIATION

Au Groupe SOS Solidarités, nous nous sommes engagés à apporter des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain.

Être solidaire, c'est développer des actions adaptées auprès de celles et ceux à qui la société ne donne pas toujours une juste place : personnes concernées par des addictions, des violences, migrantes, travailleuses du sexe, vivant avec le VIH, en situation de handicap...

Notre objectif est : Agir contre toutes les formes d'exclusion et accompagner les différents publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur



« une société pour tous, une place pour chacun ».

Groupe SOS Solidarités regroupe les métiers historiques du GROUPE SOS. Depuis 35 ans, il s'est construit par la recherche constante de solutions innovantes, pour répondre aux difficultés des personnes en situation de vulnérabilité. Il porte l'ambition de faire reculer la précarité et de favoriser l'inclusion sociale. Toutes ces activités sont portées par l'association et ses filiales

8 DOMAINES
D'EXPERTISE



Solidarités en chiffre

Avec 263 établissements et services, GROUPE SOS Solidarités est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, en Guyane, à la Réunion et à Mayotte. Une implantation qui lui permet un rayonnement large et lui offre la capacité de répondre localement aux besoins particuliers des populations.



Les établissements et services gérés par GROUPE SOS Solidarités sont majoritairement financés par les pouvoirs publics (Agences régionales de santé, Conseils départementaux, DDCS, etc.).



02

NOS ENGAGEMENTS

C'est autour de quatre engagements forts et structurants que les différents domaines d'expertises de GROUPE SOS Solidarités ont construit une vision commune et développé des principes d'actions partagés permettant de mettre les personnes accueillies au centre de leur accompagnement. Des engagements qui permettent de réunir l'ensemble des professionnels autour d'un même défi : apporter des réponses concrètes et innovantes pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain

Axe 1

La personne accueillie, actrice de ses projets

En co-construisant avec la personne ses projets, nous l'accompagnons pour qu'elle croie en ses compétences. Nous soutenons sa capacité à faire ses propres choix et à les faire respecter auprès de nos équipes, de ses proches et de ses représentants légaux, le cas échéant. Les expériences qui résultent de ces choix, les risques que la personne prend et que nous assumons avec elle, font partie du cheminement vers l'autonomie.

- Donner du temps aux projets des personnes accueillies
- Mobiliser les capacités des personnes accueillies

Axe 2

Le professionnel, partenaire de la personne accueillie

Nous nous mobilisons au quotidien pour que la posture des professionnels favorise l'émergence des attentes et des désirs des personnes accueillies et soutienne l'élaboration de leurs projets. En partant du postulat que l'établissement ne sait pas tout et ne décide pas de tout, nous plaçons au centre des réflexions et des décisions la parole de la personne accueillie et encourageons les professionnels à se positionner comme de véritables partenaires au service de l'autonomie des personnes.

- Créer les conditions favorables
- Développer une culture professionnelle
- Accompagner les professionnels



Axe 3

L'établissement, une entité en mouvement

Nous croyons grandement au fait que c'est sur le terrain que nous pouvons agir et influencer sur les perceptions et idées que l'on peut se faire des personnes que nous accueillons, des métiers que nous exerçons et des projets que nous portons. À ce titre, chaque établissement de GROUPE SOS Solidarités rend concret et visible ce qui nous caractérise : nos valeurs, nos forces et notre diversité. Ils contribuent également à démontrer notre capacité à innover, en développant des projets en réponse aux besoins d'un territoire, avec l'objectif de maximiser l'impact social de son action.

- Décloisonner nos pratiques
- Développer des projets
- Lutter contre les stigmatisations

Axe 4

La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Pour GROUPE SOS Solidarités, la qualité de vie des personnes accompagnées est une priorité au quotidien. Elle prend en compte la santé, la liberté, la sécurité, les droits de l'homme ainsi que le bonheur et la vie en harmonie avec les autres. S'il s'agit souvent de paramètres subjectifs, difficiles à mesurer, tous se rejoignent dans l'objectif de l'accompagnement des personnes : faciliter l'inclusion des personnes vulnérables dans la société.

- Favoriser la vie sociale
- Prendre soin
- S'engager dans la prévention

03 ASSOCIATION LA BOISNIERE

► Présentation

Présidente Administratrice Unique

Hélène BEJUI

**Directeur Général Délégué
Groupe SOS Solidarités**

Abdelka BOUMANSOUR

Directrice des établissements

Amandine BROSSARD

CODE SIREN

775 354 251

Adresse

CS10067
37110 Château Renault

Téléphone

02 47 55 46 68

Mail

siege.laboisniere@groupe-sos.org

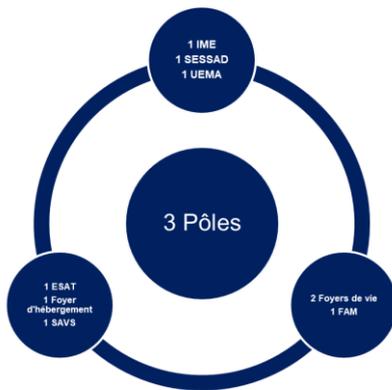
Site internet

www.groupe-sos.org

L'association La Boisnière, créée en 1968, est membre du GROUPE SOS depuis mai 2013. Elle est intégrée au Pôle Handicap de GROUPE SOS Solidarités. Le siège est situé sur le site de La Boisnière à Château-Renault.

L'association La Boisnière agit contre toutes les formes d'exclusion et a pour objectif de faire acquérir le maximum d'autonomie aux différents publics qu'elle accompagne selon le principe fondateur :

« Une société pour tous, une place pour chacun. »



9 établissements et services pour enfants,
adolescents et adultes

En 2023: 424 places d'accueil, d'hébergement
et d'accompagnement à domicile et 451
bénéficiaires

L'Association est implantée dans cinq communes (Château-Renault, Villedômer, Les Hermites, Amboise, Nazelles-Négron) au nord-est du département d'Indre-et-Loire.

IME	SESSAD	ESAT Les Ateliers de la Brenne	Foyer d'hébergement La Vallée Verte
Créé en 1969 pour accueillir, en internat ou en externat, des jeunes garçons et filles âgés de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles légères et moyennes avec ou sans troubles associés.	Créé en 1998 pour des jeunes garçons et filles déficients intellectuels scolarisés	Créé en 1983 pour accompagner des travailleurs handicapés. 3 secteurs d'activités : - Équestre : randonnées, balades en calèche ; - Espaces verts : entretien et création ; - Atelier « techniques industrielles » (sous-traitance diverse)	Créé en 1983 pour accueillir des travailleurs handicapés de l'ESAT
85 Places 95 bénéficiaires en 2023	95 Places 107 bénéficiaires en 2023	66 Places 70 bénéficiaires en 2023	35 Places 34 bénéficiaires en 2023
SAVS	Foyer de vie Le Hameau des Vents	Foyer de vie La Vallée Germain	FAM La Vallée Germain
Créé en 2000 pour accompagner des adultes vivant de manière autonome	Créé en 1983 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet ou en accueil de jour	Créé en 1995 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet ou en accueil de jour	Créé en 2011 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet
30 Places 31 bénéficiaires en 2023	61 Places 58 bénéficiaires en 2023	27 Places 31 bénéficiaires en 2023	25 Places 25 bénéficiaires en 2023

Le Siège Social a été créé en 2005 par arrêté préfectoral du 4 octobre 2005 afin de répondre aux besoins de contrôle et de gestion opérationnelle des établissements, en lien avec le développement de ces derniers, afin d'assurer les fonctions support.

Le renouvellement de l'autorisation des frais de Siège a été acté pour une durée de 5 ans (2023 – 2027) par décision de l'ARS n° 2023-DOMS-FDS-164 en date du 5 décembre 2023.

L'arrêté d'autorisation des frais de siège de l'ARS définit les prestations et le rôle du Siège Social de la manière suivante :

➤ Prestations techniques

- 1) Services en matière de comptabilité
 - Travaux comptables quotidiens
 - Travaux de synthèse : BP, CA, bilans

- 2) Services en matière financière
 - Contrôle de gestion
 - Suivi trésorerie

- 3) Services ressources humaines et juridiques
 - Gestion des paies
 - Gestion des recrutements et du personnel
 - Conseil juridique et gestion des contentieux

- 4) Services en matière de développement
 - Projets d'investissement
 - Projets de création et/ou d'extension
 - Démarche qualité

➤ Prestations d'animation du réseau

- 1) Services en matière de coordination
 - Rencontres, colloques extérieurs
 - Congrès interne, journée des directeurs
 - Réunions instances représentatives (CSE, CSSCT)

- 2) Services en matière de communication
 - Communication et documentation

- 3) Autres services
 - Formation
 - Prestations informatiques
 - Prestations dans le domaine des achats durables et responsables

L'ensemble de ces missions est réalisé en lien avec les directions du GIE du Groupe SOS, tel que défini dans l'arrêté.

Par courrier en date du 16 octobre 2017, l'ARS a donné son accord pour que l'intégralité de la gestion de la paie soit transférée au GIE à l'occasion d'un départ à la retraite d'une salariée. Ce transfert s'est donc accompagné d'une réduction des ETP du siège ce qui a permis de rester dans l'enveloppe allouée.

Par ailleurs, la direction des établissements de l'association gère administrativement les équipes de la cuisine et de la lingerie centrales dont l'établissement de rattachement est le siège.

La cuisine centrale fournit les repas à l'ensemble des établissements.

La lingerie centrale entretient le linge des personnes hébergées et le linge professionnel.

Le personnel du service de la lingerie est encadré par le directeur de l'ESAT, dans l'objectif de transformer la lingerie en atelier de l'ESAT.

04

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

A la suite du comité d'engagement qui s'est tenu fin 2018 avec le Conseil Départemental et l'ARS, l'Association La Boisnière a poursuivi les réflexions concernant la transformation de l'offre, en impliquant l'ensemble des salariés de l'Association dans une dynamique transversale.

L'année 2023 a été marquée par une évolution des orientations stratégiques de l'association au travers de la dissociation du projet architectural et de la mise en œuvre de la transformation de l'offre.

De plus, en janvier 2023 nous avons obtenu l'ouverture de places supplémentaires de FDV ainsi la capacité totale actuelle du Foyers de vie est de 51 places en internat et 10 places en accueil de jour soit une augmentation de 15 places d'internat et de 6 places supplémentaires en accueil de jour.

Cela a permis à des jeunes adultes maintenus à l'IME au titre de l'amendement Creton de bénéficier d'un accompagnement adapté dans le milieu adulte.

Par redéploiement de places d'IME, nous avons ouvert, en janvier 2023, 34 places de SESSAD permettant ainsi à des enfants en liste d'attente depuis de nombreuses années de bénéficier du plateau technique de ce service et d'être accompagnés dans leur scolarité.

L'année 2023 est marquée par la recherche de terrain pour la reconstruction de ses activités du site de La Boisnière. En 2022, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire a validé la reconstruction des activités du site de la Boisnière en dehors de ce site.

En septembre 2023, un audit du centre équestre a été réalisé. Cela a permis de mettre en lumière les axes d'amélioration et de travailler la délocalisation de cette activité.

En 2023, l'ensemble des établissements et services de l'association ont bénéficié de leurs évaluations externes sous le nouveau référentiel de la HAS.

L'année 2023 est également marquée par le départ du directeur des foyers de vie et du FAM de l'association, remplacé en décembre 2023 par une nouvelle directrice. En 2023, la directrice de l'association quitte également ses fonctions, remplacée en septembre 2023 par l'ancienne directrice du dispositif enfance promue directrice des établissements de l'association. Ainsi en septembre 2023, la directrice adjointe du dispositif enfance devient directrice de ce même dispositif.

En date du 5 décembre 2023, le renouvellement de l'autorisation des frais de Siège a été acté pour une durée de 5 ans (2023 – 2027) par décision de l'ARS n° 2023-DOMS-FDS-164.

L'année 2023 a également été marquée par la poursuite du dialogue social se traduisant par des avancées sociales pour les salariés, validées par les organisations syndicales représentatives.

05

ACTIVITES, PROJETS ET FONCTIONNEMENT

› Le projet de reconstruction

Suite à l'accord du Conseil Départemental, les établissements du site de La Boisnière seront délocalisés.

Le foyer de vie du Hameau des Vents :

Un terrain est identifié sur la commune d'Auzouer-en-Touraine, face au centre hospitalier de Château-Renault. Les premières négociations d'achat du terrain se sont tenues en fin d'année 2023.

L'IME de Château-Renault :

A la demande de l'ARS, un terrain est recherché dans le secteur de Monnaie. Cet emplacement réduira les temps de transports des jeunes accueillis et permettra de continuer les partenariats actuels et futurs avec l'éducation nationale.

Un terrain d'environ 10 000m² est recherché par l'association permettant ainsi d'offrir aux usagers un accueil de qualité. Les terrains proposés en 2023, d'une superficie inférieure aux besoins, n'ont pas été retenus par La Boisnière.

Le centre équestre :

Un terrain à bâtir ou une reprise d'un centre équestre existant est en cours de recherche. Il permettra d'accueillir les activités médico-sociales du centre équestre et de développer les activités d'attelage et de loisirs.

La lingerie :

Elle sera intégrée comme un atelier à part entière de l'ESAT. L'objectif à court terme est de doubler sa capacité de traitement pour arriver à une tonne jour de linge. Pour ce faire, la lingerie devra quitter le site de La Boisnière et sera reconstruite sur le terrain de l'ESAT, terrain dont l'association est propriétaire. Les premières études architecturales se sont tenues en 2023. Le permis de construire devra être déposé courant 2024.

Le siège :

Historiquement implanté sur la commune de Villedômer/Château-Renault, les bureaux administratifs devront rester sur la communauté de commune du Castel-Renaudais. Un bâtiment en location est privilégié.

» Les partenariats et conventions

Nous avons continué à participer aux différents comités de pilotage du pôle de compétences et de prestations externalisées sur le territoire d'Indre et Loire porté par l'APF.

Nous continuons à participer aux instances de l'URIOPSS, et plus particulièrement au GLASS 37.

Nous sommes signataires d'une convention de partenariat avec les organismes de formation qui permet aux établissements d'accueillir des stagiaires.

En lien avec la crise sanitaire, la direction de l'association a tissé une collaboration soutenue avec les directeurs généraux d'autres associations gestionnaires du département, dans un objectif de partage d'expérience, soutien et mutualisation.

06

RESSOURCES HUMAINES

› La composition de l'association

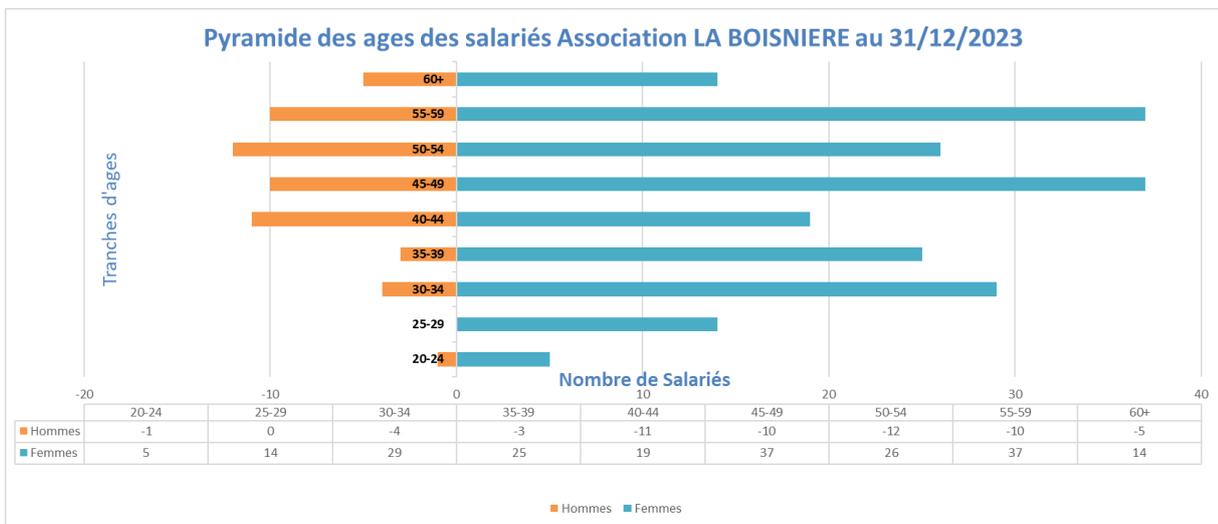
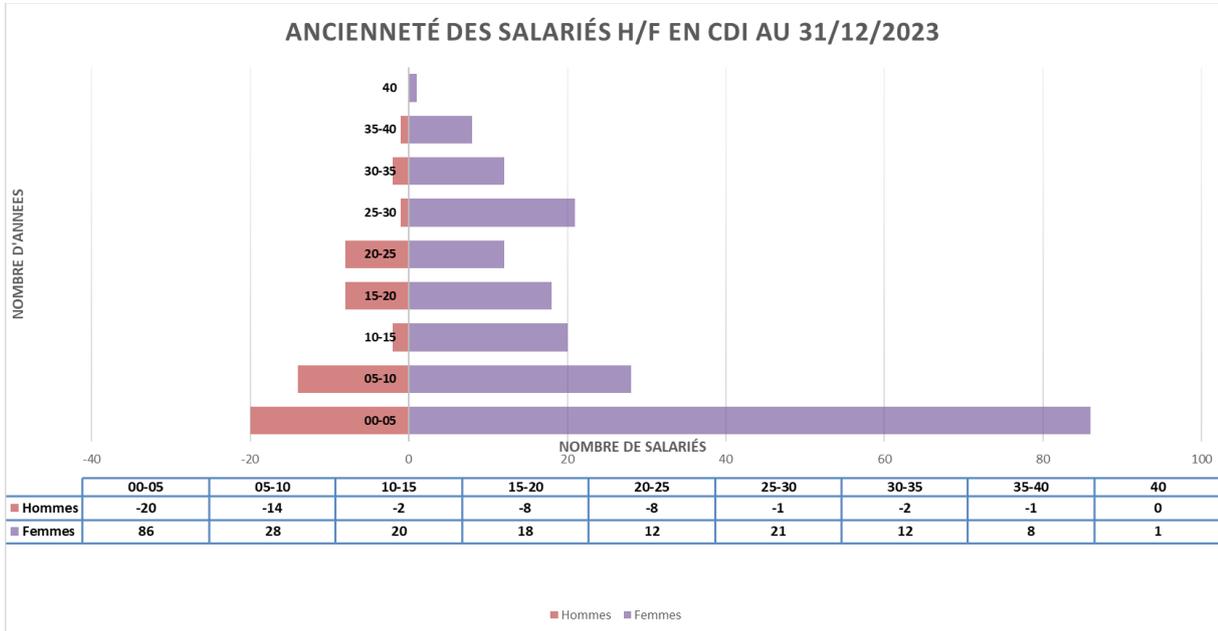
L'association comprend 275 salariés, ce qui représente 257.31 ETP.

› Données du bilan social

Effectif total toutes catégories au 31/12/2023 :

Code étab	Nom établissement	Effectif fin du mois		Mouvements du Personnel			CDD	
		PP	ETP	Nb d'entrées	Nb de sorties	Tx de rotation CDI	Nb de CDD	Durée des CDD
Total Général		275	257,31	902	888	10,31%	877	9 534
SOLIDARITES								
LA BOISNIERE								
HANDICAP								
1581	LA BOISNIERE SIEGE	27	26,10	63	65	12,00%	64	1 230
1583	LA BOISNIERE ESAT COMMERCIAL ATELIERS DE LA B	16	15,20	6	4	13,33%	3	183
1584	LA BOISNIERE FOYER HEB LA VALLEE VERTE	15	13,61	58	59	7,14%	56	652
1585	LA BOISNIERE SAVS	3	2,50	1			1	51
1586	LA BOISNIERE FAM	33	30,30	152	153	6,67%	153	1 825
1587	LA BOISNIERE FOYER DE VIE LA VALLEE GERMAIN	27	26,35	190	188	4,35%	192	1 455
1588	LA BOISNIERE FOYER DE VIE LE HAMEAU DES VENT	52	50,52	190	181	11,54%	178	728
1589	LA BOISNIERE IME	77	71,82	236	235	14,67%	228	3 225
1590	LA BOISNIERE SESSAD	25	20,90	6	3	4,00%	2	185

- Pyramide des âges et ancienneté



IRP

En 2023, les subventions versées pour l'ensemble des établissements et services de la Boisnière au CSE s'élèvent à :

Activités sociales et culturelles : 102 837,59€

Fonctionnement : 16 451,84€

Bilan de l'activité du CSE :

9 réunions CSE dont :

- 8 Réunions ordinaires, parmi celles-ci 4 réunions ordinaires avec CSSCT,
- 1 Réunion extraordinaire

Information / consultation :

- Information et consultation sur la situation économique et financière et les orientations stratégiques,
- Information / Consultation sur le plan de formation
- Information / Consultation sur le Règlement intérieur de l'Association
- Information sur le nouvel accord d'entreprise en vigueur (forfait mobilité)
- Information sur les congés supplémentaires consécutive au changement de période de référence
- Information sur la mise en place d'une prime de partage de la valeur ajoutée
- Situation économique et financière du CSE
- Situation économique et financière de l'Association
- Information données sociales, Index égalité Homme / femme

➤ Les réunions d'équipe

La directrice des établissements de l'Association anime le comité de direction qui se réunit toutes les deux semaines. Elle anime également chaque trimestre, le CODIR Elargi qui regroupe l'ensemble des cadres hiérarchiques de l'association.

Groupe SOS
102C rue Amelot, 75011 Paris

